

BP JEPS

Activités du Cyclisme

Niveau BAC (Niveau 4) · Code RNCP 28573

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du BPJEPS "Activités du Cyclisme" sera amené à :

- > **Travailler avec un grand public**
- > **Endosser ses responsabilités** dans la création de projet avec un objectif pédagogique dans le domaine des activités du cyclisme
- > **Enseigner** sa passion du cyclisme dans la structure qu'il trouvera
- > **Encadrer des sorties pédagogiques** ce qui lui permettra aussi de **sensibiliser** le public face au **développement durable**.

Compétence · Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

Compétence · Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation

Compétence · Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention des activités du cyclisme

- Concevoir, conduire et évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

Compétence · Mobiliser les techniques de la mention des activités du cyclisme pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

- Conduire pour tout public une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention ou de l'option
- Maîtriser et faire appliquer les règlements des disciplines de la mention ou de l'option
- Garantir des conditions de pratique en sécurité dans la mention ou dans l'option



FORMATION

Durée

1 an en alternance sous contrat d'apprentissage.
Durée variable selon le lieu de formation.

Dates de démarrage de la formation

Rentrée en Mai et Septembre

Lieux de formation possibles

> IFV - Voiron (38)

Coût de formation

Formation financée par les OPCO*. Gratuite pour les apprentis et les employeurs privés.

*Opérateurs de Compétences



MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

> Satisfaire au test d'exigences préalables (TEP) à la formation, OU

> Être titulaire de l'une des certifications ci-dessous :

- Sportif de haut niveau dans une des activités du cyclisme inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L.221-2 du code du sport
 - BF "moniteur fédéral" délivré par la FFCT
 - BF 2ème degré délivré par la FFC
 - DF entraîneur jeunes délivré par la FFC
 - DF entraîneur club délivré par la FFC
 - DF entraîneur cyclisme pour tous délivré par la FFC
 - UC5, UC6, UC8 du BPJEPS spécialité "activités du cyclisme" (BPJEPS en 10 UC)
 - Trois au moins des UC5 à UC10 du BPJEPS spécialité "activités du cyclisme" (BPJEPS en 10 UC) dont les UC7 et UC9
- > Disposer d'un employeur.

DÉLAIS D'ACCÈS : les différentes étapes du recrutement mentionnées ci-dessus se réalisent entre le mois de janvier/ février et la date d'entrée en formation.

Le recrutement s'organise à partir du mois de janvier/février par le dépôt d'un dossier d'inscription aux TEP auprès de l'une de nos structures de formation partenaires.



PRÉ-REQUIS

> Être âgé de 18 ans minimum et de 29 ans révolus* à la signature du contrat d'apprentissage

> Être titulaire du PSC1 (ou AFPS, ou SST en cours de validité, ou PSE 1 en cours de validité, ou PSE 2 en cours de validité, ou AFG-SU 1 ou 2 en cours de validité)

*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).



DÉBOUCHÉS

Poursuite d'études

- > DE JEPS Développement Projets Territoires et Réseaux (niveau BAC+2)
- > DE JEPS Perfectionnement sportif, Mention VTT (niveau BAC+2)

Emplois accessibles

- > **Divers secteurs :** Structures publiques ou privées telles que le secteur associatif (club de sport, école de VTT, de Route ou BMX des clubs affiliés ou non à la FFC ou FFC), les structures touristiques, le milieu scolaire, périscolaire, les collectivités territoriales, les structures commerciales de types bike-park.
- > **Postes :** animateur des activités du cyclisme, moniteur de VTT, de cyclisme traditionnel ou de BMX

Équivalences / Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles équivalences ou passerelles possible.

ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente H+ :

Virginie PREVOST : referent-handicap@ifa.asso.fr



BP JEPS

Activités du Cyclisme

Niveau BAC (Niveau 4) · Code RNCP 28573



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & MÉTHODES MOBILISÉES

Le parcours de formation diplômant se déroule en présentiel au sein de nos Unités de Formation en Apprentissage et au sein de structures employeurs (Club, associations, collectivités...) avec un principe d'alternance entre théorie et pratique. Certains des modules peuvent être également dispensés en distanciel.

Différentes modalités pédagogiques peuvent être mise en oeuvre :

- Des apports théoriques
- Des apports pratiques
- Une mise en pratique de projets
- Des travaux individuels et collectifs
- Des modules de formations à distance



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le BP JEPS Activités du Cyclisme est préparé en 4 Unités Capitabilisables (UC mentionnées ci-dessus).

L'acquisition de ces compétences sera évaluée au travers de différentes situations de certification qui auront lieu en centre de formation :

- > UC1 et UC2 : Rédaction d'un dossier sur le projet de développement, présentation orale avec un appui visuel suivi d'un entretien avec le jury d'évaluation,
- > UC3 : Rédaction d'un programme d'activité, suivi de l'animation d'une séance puis de l'entretien avec un jury,
- > UC4 : Réalisation d'un parcours technique, suivi d'une étude de cas mécanique.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/28573/>